



Détection Feu®

- *Présentation*

La loi 2010-238 imposant l'installation de détecteurs de fumée dans tous les logements a été adoptée le 13 janvier 2010. D'ici 2015, toutes les maisons, tous les appartements devront être équipés d'un DAAF.

Quelques chiffres clés.

En France, l'incendie c'est :

- ▶ **1 incendie toutes les 2 minutes.**
- ▶ **10 000 victimes chaque année qui causent 800 décès.**
- ▶ **250 000 sinistres d'incendies d'habitation déclarés aux assurances par an.**
- ▶ **1 Français sur 3 sera victime d'un incendie au cours de son existence.**
- ▶ **70 % des incendies se déclarent le jour, mais 70 % des décès dus aux incendies surviennent la nuit.**
- ▶ **25 % des incendies sont dus à des installations électriques défectueuses.**

